

Semaine du **3 mars 2025**

À la une



Baromètre d'activités du commerce de gros : une fin d'année 2024 en recul, des perspectives contrastées pour le début 2025

Suite à un été stable, **l'activité du Commerce de gros se replie à nouveau au cours de l'automne**. Dans le détail, le chiffre d'affaires fléchit modérément, à hauteur de -1% entre le quatrième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024. Ainsi, l'année 2024 se conclut sur une contraction de -1,4%.

Les résultats demeurent toujours très contrastés selon les secteurs en fin d'année 2024 :

- La crise de l'activité bâtiment se poursuit (-6,5% en un an),
- L'activité des produits manufacturés reste en berne (-2,5%),
- La reprise de la croissance sur le secteur des pièces détachées automobile amorcée à l'été se confirme, pour atteindre +1,5% ce 4ème trimestre,
- L'activité des produits agricoles et alimentaires continue de frémir (+0,5%),
- Le secteur de la santé réalise toujours de belles performances, de l'ordre de +5% sur ce 4T2024.

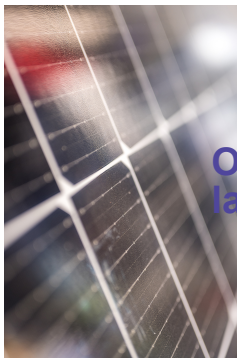
Les perspectives d'activité du Commerce de gros ne sont pas très optimistes pour le début d'année 2025. Les professionnels du secteur sont bien plus nombreux à craindre une baisse de leur activité qu'à espérer une reprise. Les intentions de recrutement restent atones par rapport au trimestre précédent mais les difficultés de recrutement persistent pour 68% des sondés.

Deux tiers des professionnels du Commerce de gros s'attendent à ce que les tarifs fournisseurs augmentent.

[Le communiqué de presse](#)

[Les résultats complets](#)

INSTITUTIONNEL



Ombrières photovoltaïques : mobilisation de la CGF et de son écosystème

Depuis le début de l'examen du texte au Parlement, **la CGF défend l'exclusion des voies de circulation des sites logistiques empruntés par des poids lourds de l'obligation d'installation d'ombrières photovoltaïques**, considérant que leur aménagement est matériellement impossible et que le cadre administratif et juridique actuel entourant le régime d'exemption manque de clarté et de sécurité juridique.

Lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale, **les députés avaient adopté l'amendement de la CGF**, porté par le groupe Horizons et le groupe Socialistes, avant malheureusement de supprimer l'article auquel il se rapportait. Au Sénat, le rapporteur du texte a réintroduit l'article en commission, sans cette modification, estimant que le régime dérogatoire d'exemption est suffisant.

Dès lors, **la CGF poursuit sa mobilisation pour que l'exclusion des voies de circulation des sites logistiques empruntés par des poids lourds de l'obligation d'installation d'ombrières photovoltaïques soit adoptée au Sénat**, rejointe dans ce travail d'influence par les organisations professionnelles du transport.

Plusieurs sénateurs se sont engagés à porter l'amendement ; le texte sera examiné à partir du 10 mars en séance publique.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Lancement du tour de France de la simplification

La CGF a participé ce mercredi 4 mars au lancement du **Tour de France de la simplification** afin de passer de la concertation à la concrétisation des mesures, par **Eric Lombard**, ministre de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, **Laurent Marcangeli**, ministre de l'action publique de la fonction publique et de la simplification, **Véronique Louwagie**, ministre déléguée chargée du commerce de l'artisanat des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire, en présence de parlementaires et représentant des acteurs économiques.

La simplification est affichée comme une des priorités fortes du gouvernement pour restaurer la compétitivité des entreprises au niveau National mais également Européen. Cette simplification, qui est avant tout un état d'esprit comme la mentionné le ministre de l'Économie, doit amener de la croissance. Les objectifs sont clairs selon le Ministre de la Simplification, Laurent Marcangeli « **nous devons agir sur le stock et sur le flux ! Et banco sur les initiatives parlementaires** ».

La Ministre Véronique Louwagie a promis d'amener **des résultats concrets afin de permettre aux entreprises de se consacrer à leur activité**. Les solutions doivent être concrètes et facilement mobilisables.

Enfin, le président du MEDEF, Patrick Martin, a réaffirmé la forte attente de simplification des entreprises et qu'il fallait être attentif à ne pas surtransposer les directives européennes. On ne peut que regretter que la stabilité juridique comme 1er élément de simplification n'ait pas été mentionnée.

Rendez-vous prochainement pour la reprise des débats parlementaires sur le projet de loi simplification dans la perspective de laquelle la CGF avec les fédérations prépare une contribution globale.

FISCALITÉ



Hausse de la fiscalité sur les avantages en nature des véhicules de fonction : la CGF se mobilise

Alors qu'à deux reprises depuis le début de l'année des conseillers de Matignon avaient assuré à la CGF que la modification de la fiscalité des avantages en nature (AEN) était abandonnée par le nouveau Gouvernement, l'arrêt du 25 février a pris tout le monde de

cours. Cela pose indéniablement la question de la crédibilité de la parole publique.
La CGF s'était mobilisée dès cet automne en alertant les cabinets ministériels compétents ainsi que Matignon sur les conséquences de la revalorisation de cette fiscalité.

Concrètement, **cette mesure va entraîner une perte de pouvoir d'achat pour le salarié comprise en 500 et plus de 1 500 euros par an**, tandis que **les employeurs vont subir une hausse du coût de l'AEN entre 500 et près de 2 000 euros par an et par véhicule**. En outre, cette revalorisation repose sur des hypothèses discutables notamment un usage personnel surestimé des véhicules de fonction (60 % selon le Gouvernement contre 15 % dans le secteur du commerce de gros, soit 4 fois moins).

La CGF continue ainsi d'alerter les pouvoirs publics sur cette mesure délétère.

[Voir le communiqué de presse](#)

TRANSPORT/LOGISTIQUE



Groupe de travail « écotaxe poids lourd » du Medef

La CGF a participé le 5 mars à la réunion de **lancement par le Medef du groupe de travail créé sur l'écotaxe sur les poids lourds**. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte :

- où la Communauté Européenne d'Alsace reste déterminée à instituer en janvier 2027 une taxe de circulation des poids lourds sur 200 kms actuellement gratuits des A35 et A36,
- où la région Grand Est souhaite mettre en place à la même date une éco-contribution pour les poids lourds sur les 525 kms de routes nationales non concédées dont la gestion lui a été transférée par l'Etat,
- où l'Etat va mener au printemps 2025 une concertation sur le financement des infrastructures de transport.

Il s'agit pour le Medef de bâtir une position qui permette tout à la fois d'assurer le financement des infrastructures de transport routier sans altérer la compétitivité des entreprises, ni les exposer à des distorsions de concurrence intrarégionales ou interrégionales auxquelles aboutit une taxe de circulation locale.

ENVIRONNEMENT & ENERGIE



Loi AGECL : 5 ans après, le temps du bilan pour la CGF

Le 14 février dernier, la Commission Environnement de la CGF tenait sa première réunion de l'année 2025. L'occasion de revenir sur les sujets de ce début d'année comme les nouvelles filières à Responsabilité Elargie du Producteur - REP (textiles sanitaires à usage unique et emballages professionnels), mais surtout de **faire le bilan pour les entreprises du commerce de gros de la loi AGECE**.

En effet, 5 ans après son application, plusieurs acteurs publics souhaitent évaluer comment les secteurs se sont saisis des nombreux sujets et objectifs de la loi (mission d'inspection, Conseil National du Commerce, mission sénatoriale, etc.).

La CGF et les fédérations en dresse un constat positif dans les principes, mais relève un besoin de simplification dans les détails. Cette simplification doit intervenir à deux niveaux :

- la gouvernance du dispositif pour rassurer et engager les entreprises du commerce de gros,
- l'application du dispositif dans leur quotidien pour les soulager.

Concernant le premier point, la **création d'une instance de contrôle et d'interprétation** comme référence pour les entreprises, la **création d'une instance de concertation** comme lieu d'expression dans chaque filière ou encore la **création d'un statut juridique particulier pour les éco-organismes** sont des propositions faites par la CGF.

Concernant la simplification administrative, la multiplication des filières REP, des éco-organismes et des obligations entretiennent la confusion et la désaffection.

SOCIAL



Webinaire exclusif : Tout savoir sur les initiatives de la CCN 3044 en matière d'actions de prévention pour les salariés non-cadres

Les partenaires sociaux de la branche des commerces de gros ont défini les modalités et le calendrier de déploiement de la communication autour de trois actions de prévention :

- Prévention TMS ;
- Aide aux aidants ;
- Aide à la parentalité (soutien scolaire/garde d'enfant).

Ces actions visent les salariés non-cadres des entreprises contribuant au régime mutualisé de la branche.

La CGF organise un webinaire d'information dédié à ces actions de prévention le 20 mars de 9 heures à 10 heures. L'objectif est de détailler le cadre et le contenu de ces initiatives, et découvrir comment elles peuvent améliorer le bien-être des salariés tout en renforçant la politique de prévention de l'entreprise.

Les prestataires qui mettront concrètement en œuvre ces actions interviendront à cette occasion.

EMPLOI & FORMATION



Nouvelle présidence pour la CPNEFP des commerces de gros

La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation professionnelle (CPNEFP) de la Convention Collective Nationale des commerces de gros a renouvelé sa présidence paritaire.

Pour rappel, la CCN des commerces de gros regroupe près de **400 000 salariés pour 35 000 entreprises relevant de 16 fédérations adhérentes à la CGF** représentant le commerce de gros alimentaire, non-alimentaire et appro-bâtiment.

Sont élus pour deux ans :

- Président : M. Luc Van Ryssel (CGF)
- Président suppléant : M. Yoann Chuffart (CGF / NAVSA)
- Vice-Président : M. Argence (CFTC)
- Vice-Président suppléant : Mme Pain (CGT).

Luc Van Ryssel est Directeur Général au sein du groupe Matfer Bourgeat, leader mondial des équipements pour cuisines et laboratoires professionnels relevant notamment de la convention collective des Commerces de Gros.

Il a acquis une vaste expérience dans divers secteurs d'activité, notamment le nucléaire, l'armement, la métallurgie, le commerce de gros et possède une forte appétence sur les RH. Il a présidé et animé pendant plusieurs années la commission sociale de l'UIMM.

Instance majeure dans la définition des politiques d'emploi et de formation professionnelle de la branche, la nouvelle présidence a rappelé son engagement plein et entier pour renforcer les actions de la CPNEFP dans l'intérêt des entreprises et des salariés de la branche.

PARTENAIRES



SITL 2025 – connectons nos intelligences

Poursuivant sa métamorphose engagée en 2024, le SITL (salon de l'innovation du transport et de la logistique) place l'édition 2025 sous le thème de la connexion des intelligences. **Le salon se tiendra du 1er au 3 avril 2025 à la porte de Versailles.**

La CGF organisera sur place le 2 avril une réunion de sa commission Transport & Logistique et **Stéphane Antiglio, président de la CGF, interviendra dans la séance inaugurale le 1er avril.** De nombreuses conférences aborderont des sujets intéressants les

entreprises de commerce de gros : logistique urbaine, verdissement des flottes, décarbonation de la logistique, automatisation et robotisation, emploi et attractivité.

Rendez-vous au SITL du 1er au 3 avril 2025 à Paris Expo Porte de Versailles, Pavillon 1.
[Obtenir votre badge gratuit](#)

LA VIE DES FÉDÉS



2FPCO présente son Guide des marchés publics

La CGF a participé le 3 mars, en la personne de Pierre Perroy, à une table-ronde sur le thème : **Comment accéder aux marchés publics de la communication par l'Objet ? Quels enjeux environnementaux et d'innovation dans les processus d'achat public ?** avec **Antony Villegier** président de 2FPCO, la Fédération Française des Professionnels de la Communication Par l'Objet, de **Jean-Marc Peyrical**, président de l'APASP (Association Pour l'Achat dans les Services Publics) et d'**Aurélie Chenina**, Conseil en achat public auprès des collectivités territoriales.

L'occasion de présenter le nouveau **guide des marchés publics de fournitures d'objets média réalisé par la 2FPCO, avec l'appui de la CGF.**

Guide pédagogique, il a vocation à expliquer ce qu'est un objet média, tordre le cou à un certain nombre d'idées reçues, expliquer la diversité des métiers exercés par les entreprises adhérentes de 2FPCO et également accompagner les acheteurs publics dans le cadre de la rédaction des appels d'offres, notamment au travers de modèle de CCAP.

Téléchargez-le [ici](#)

CGF



Le département Communication accueille une stagiaire

Clarisse Aupit rejoint la CGF pour un stage en communication à compter du 10 mars 2025.

Etudiante à l'Institut Supérieur du Management Public et Politique (ISMAPP) de Paris, tout comme Emma Renaut en alternance au sein du pôle Affaires publiques, Clarisse assistera Fanny Pollet et l'ensemble de l'équipe CGF sur la conception de documents de

communication, s'occupera de la newsletter hebdo et de la mise à jour du site, et participera à l'organisation des événements internes et externes de la CGF.

Bienvenue Clarisse !



Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2025 : Format mixte (présentiel / distanciel)

Mardi 20 mai / 9h30-13h00 :

FISCALITE : Contrôle fiscal, comment s'y préparer et quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

Mardi 27 mai / 9h30 - 17h00 :

SOCIAL : Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Mardi 3 juin / 9h30-13h00 :

COMMANDE PUBLIQUE : Marché public : Comment optimiser sa préparation pour répondre aux procédures de mise en concurrence ?

Jeudi 26 juin / 9h30-17h00 :

ENVIRONNEMENT : Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Mardi 23 septembre / 9h30-17h00 :

SOCIAL : Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Jeudi 2 octobre / 9h30-17h00 :

TRANSPORT : Contrat transport routier national et international

Jeudi 16 octobre / 9h30-13h00 :

DROIT ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES : La rupture brutale de relations commerciales établies

Mardi 25 novembre / 9h30-13h00 :

SOCIAL : Inaptitude d'un salarié : comment gérer et agir efficacement ?

[Rendez-vous sur le site de CGF Campus](#)

L'agenda CGF

 Le 10.03.2025

Rdv Cabinet Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification

 Paris (75)

 Le 11.03.2025

Comité environnement du Medef

 Paris (75)

 Le 11.03.2025

SPP de la CCN 3044 des commerces de gros

 Paris (75)

 Le 12.03.2025

Rencontres Distriboissons

 Deauville (14)

 Le 12.03.2025

**Comité Transparence et
Confiance du Medef**

 Paris (75)

 Le 12.03.2025

**Webinaire CGF : LF et
LFSS**

 Paris (75)

 Le 13.03.2025

**Webinaire CGF Stage en
entreprise**

 Paris (75)

 Le 13.03.2025

CA France Logistique

 Paris (75)

 Le 13.03.2025

**Etats généraux de la lutte
contre le gaspillage
alimentaire - Assemblée
nationale**

 Paris (75)

 Le 14.03.2025

**Bureau Commission
Education-Formation-
Compétences-Jeunesse du
Medef**

 Paris (75)

**Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux**



**Retrouvez toutes les Newsletters de
la CGF ICI**

CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-

